

COMMUNIQUE - ELUS DE LA COCM

COCM Habitat : Un nouveau service de la Communauté de Communes

Un habitant de votre commune vous fait part d'un projet de rénovation de son logement ? Conseillez-lui de contacter COCM Habitat !

La Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche peut accompagner gratuitement les résidents des 31 communes du territoire souhaitant effectuer des travaux dans leurs logements

Avec le soutien financier de l'ADEME, des permanences à destination des habitants du territoire ayant un projet de rénovation de leur logement se tiendront dans les différents pôles communautaires. Lors des permanences, un conseiller recevra et renseignera les habitants, tout au long de leur projet. L'accompagnement proposé par la Communauté de Communes permet de connaître, suivant le projet et la situation fiscale du demandeur, les aides financières possibles de l'ANAH, du Département, de la Région ou de l'Etat. Les habitants peuvent être aussi conseillés techniquement dans leur projet de réhabilitation, notamment pour l'amélioration énergétique des logements. Dans certains cas, une visite sur site est possible, afin d'accompagner la programmation des travaux. **En janvier 2018 : permanences à Lessay le mardi 09 et le mardi 23 – Permanences à La Haye le mercredi 10 et le mercredi 24 – Permanences à Périers le mardi 09 et le mardi 23.**

Pour tous renseignements ou pour prendre rendez-vous en permanence, contacter COCM Habitat au **02 33 76 34 83** – mail : cocmhabitat@cocm.fr

COCM Habitat : un nouveau service public

Les permanences de conseil se tiennent dans le cadre du nouveau service de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche : COCM Habitat. COCM Habitat s'adresse aux propriétaires occupants, en cours d'acquisition, bailleurs ou même locataires. Un accueil téléphonique est mis en place pour aider et orienter vers un rendez-vous en permanence. Une seule condition : le projet doit se situer sur le territoire de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche. COCM Habitat sera en mesure de donner aux habitants un rendez-vous à proximité de chez eux avec le partenaire le plus à même de répondre à leurs besoins.

Le dispositif COCM Habitat commence en décembre 2017, pour une durée de 3 ans, jusqu'en décembre 2020. Les partenaires de la collectivité sont l'opérateur SOLIHA, responsable du suivi-animation de l'OPAH située sur une partie du territoire, le CDHAT ou encore la SCIC « Les 7 Vents ».

Contact

Delphine FOURNIER - *Chargée de mission revitalisation centre-bourg – habitat*

02 33 76 10 51 – habitat@cocm.fr – 4 Place du Fairage, 50 190 Périers